

## **Enveloppe budgétaire 2012-2013 pour la restauration du patrimoine religieux québécois**

**Montréal, le 20 juin 2012** – La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre a annoncé une nouvelle enveloppe budgétaire pour la restauration du patrimoine religieux québécois. Pour l'année financière 2012-2013, l'enveloppe accordée au Conseil du patrimoine religieux du Québec s'élève à 14 000 000\$. Ce nouveau budget permettra la réalisation de 89 projets de restauration à l'échelle du Québec. Cette annonce a eu lieu en présence du président du Conseil, M. Michel Lavoie, et du vicaire général de l'Archidiocèse de Montréal, M<sup>gr</sup> André Tiphane.

« Depuis dix-sept ans, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a développé avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine un partenariat qui s'inscrit à l'intérieur d'une volonté gouvernementale de s'associer avec le milieu en vue de favoriser une plus grande appropriation du patrimoine par la population. L'infrastructure de concertation décentralisée mise en place par le Conseil constitue un modèle d'avant-garde, et nous ne pouvons qu'être satisfaits de ses retombées sur le patrimoine religieux », a souligné M. Michel Lavoie.

Pour l'année 2012-2013, 13 072 562 \$ serviront à la restauration de 76 lieux de culte et autres bâtiments à vocation religieuse construits avant 1945 et ayant une valeur patrimoniale significative. De plus, un montant de 527 438 \$ servira à restaurer des orgues, des œuvres d'art et des pièces de mobiliers situées à l'intérieur de ces édifices.

Cette aide financière vise à soutenir les initiatives en vue de la restauration d'édifices du patrimoine religieux ainsi que du mobilier, des œuvres d'art et des orgues qu'ils renferment. Depuis 1995, le gouvernement du Québec a investi plus de 271 M\$ dans ce secteur. La participation gouvernementale a entraîné des investissements privés de 128 M\$, ce qui a permis du même souffle de maintenir et même d'accroître la présence des édifices religieux patrimoniaux dans l'offre touristique québécoise. Cette annonce constitue un appui significatif pour ces nombreuses communautés locales qui ont à cœur la sauvegarde de leur patrimoine religieux.

Déjà la référence en matière de restauration du patrimoine religieux, le Conseil du patrimoine religieux du Québec entend agir comme chef de file en matière de réutilisation durable de ces édifices et devenir l'interlocuteur privilégié sur cette question auprès des autorités locales, régionales et nationales. Cette vision s'exprime clairement à travers notre nouveau plan stratégique.

Parmi les actions entreprises dans ce plan, figure l'évaluation des retombées économiques de l'aide financière à la restauration du patrimoine religieux depuis 1995. Une étude inédite commandée à la firme SECOR, nous a dévoilé des premiers résultats impressionnants :

- Plus de 4 000 emplois directs et indirects ont ainsi été créés;
- On calcule une valeur ajoutée de 300 M\$ dans l'économie québécoise, laquelle a généré des recettes gouvernementales pour le Québec de plus de 21 M\$;
- L'étude révèle que les retombées sont plus significatives que pour d'autres secteurs d'activités économiques en raison de la nature plus intensive de la main d'œuvre : les travaux de restauration nécessitant une part de temps de travail plus élevée, soit près de 60% du coût des chantiers en moyenne;
- Enfin, l'étude souligne l'importance des autres retombées de l'aide financière au patrimoine religieux, notamment en ce qui a trait à la mobilisation des communautés locales, au développement professionnel des métiers liés au patrimoine et à la croissance de l'offre touristique québécoise, pour n'en nommer que quelques exemples.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est une organisation sans but lucratif qui œuvre à l'échelle du Québec. Il a pour mission notamment de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

- 30 -

**Source :** Jocelyn Groulx, directeur  
Conseil du patrimoine religieux du Québec  
Téléphone : 514-931-4701 / 1-866-580-4701  
Télécopieur : 514-931-4428  
Courriel : [jgroulx@patrimoine-religieux.qc.ca](mailto:jgroulx@patrimoine-religieux.qc.ca)

100, rue Sherbrooke Est, bureau 3300  
Montréal (Québec) H2X 1C3